

RTP 439 p

AUTOUR
DES
INSCRIPTIONS DE GLOZEL

PAR

René DUSSAUD

Membre de l'Institut.



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

130026

AUTOUR
DES
INSCRIPTIONS DE GLOZEL

AUTOUR
DES
INSCRIPTIONS DE GLOZEL

PAR
René DUSSAUD

Membre de l'Institut.



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
105, Boulevard Saint-Michel, PARIS
1927

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

A

VICTOR BÉRARD

Directeur d'études à la section historique et philologique
de l'École des Hautes-Études,

*Je dédie,
en souvenir de notre vieille amitié,
ce bel exemple
de « mirage occidental ».*

R. D.

AUTOUR DES INSCRIPTIONS DE GLOZEL

Composé de quatre maisons, le hameau de Glozel se dresse sur un éperon qui sépare le Sichon de son affluent le Vareille, à une vingtaine de kilomètres au Sud-Est de Vichy et à quatre kilomètres avant d'arriver à Ferrières-sur-Sichon.

Les Fradin, fermiers avant la guerre, ont pu, depuis, acheter la terre qu'ils cultivent et la principale maison du hameau à laquelle est attaché le four à cuire le pain.

Les visiteurs ne sont jamais reçus que par le grand-père, homme encore vert, et surtout par le petit-fils, Émile Fradin, âgé de 23 à 24 ans¹, qui aura rendu célèbre le nom de cette famille estimée.

Le 1^{er} mars 1924, le jeune Émile Fradin mit au jour une installation qui, assez rapidement, fut

1. Ce renseignement a été recueilli par l'envoyé spécial du *Journal des Débats*, (7 octobre 1927) auprès de Mme Fradin, tante du jeune homme, qui tient l'auberge de Ferrières-sur-Sichon. M. Salomon Reinach a attaché assez d'importance à ce renseignement pour le démentir le lendemain, en le prétendant inexact parce que le jeune Fradin n'a pas encore fait son service militaire. L'objection ne porte pas puisque Émile Fradin a été réformé.

reconnue pour un de ces fours de verrier qu'on rencontre communément dans la région, au bord des cours d'eau. Cette détermination due à M. Clément, alors instituteur à la Guillermie¹, fut confirmée par une étude attentive de M. Franchet, le savant céramiste². Pour tout esprit non prévenu, ce fait est acquis ; les tentatives par lesquelles on a cherché, récemment, à expliquer cette installation industrielle comme une tombe ne résistent pas à l'examen ni surtout aux constatations que nous ferons plus loin.

Notons, d'après M. Clément, qu'il fut trouvé dans le four des débris de vases en grès bleuté à pâte très fine : il s'agit évidemment des creusets destinés à la fabrication du verre. On en voit encore un exemplaire dans le musée de Glozel avec du verre dans le fond.

Quant à la tablette, la première tablette, celle gravée de signes après cuisson, on a dit qu'elle était apparue dès le 2 mars 1924 non loin du four en question, mais on n'en a aucun témoignage avant janvier 1925. A cette date seulement le jeune Fradin, d'après ses déclarations, a remarqué quelques signes d'écriture sur une des briques du four, ou retirées près du four, qu'il avait mise de côté.

Qu'elle ait été ou non trouvée dans le four, cette

1. Dans son rapport du 20 mai 1925, reproduit par M. Viple, procureur de la République à Moulins, dans le *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, janvier-février 1926. Pour plus de détail, voir Vayson de Pradene, *La Chronologie de Glozel*, extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, septembre 1927.

2. Franchet, *Revue scientifique*, 13 novembre 1926.

tablette paraît n'être qu'une des briques plates du four de verrier. Singulière circonstance pour une inscription qu'on veut reconnaître comme néolithique ou comme romaine.

Le rapport de M. Clément, du 20 mai 1925, mentionne avec cette première tablette un fragment de galet roulé avec signes gravés.

Au mois d'avril 1925, M. le D^r Morlet, médecin consultant à Vichy, visite pour la première fois le site de Glozel. Bientôt, il s'entend avec M. Émile Fradin pour continuer l'exploitation archéologique du champ au bord du Vareille. Aussitôt, ces fouilles amènent la découverte de trois briques gravées, avant cuisson, de signes alphabétiformes et de divers objets, notamment, ce qui est caractéristique, un « atelier complet de verroterie ».

Les trouvailles sont publiées fin 1925, en collaboration, par MM. Morlet et Fradin, dans une première brochure qui fixe l'ordre des découvertes, leur nombre et en donne une description¹.

Au début de 1926 les fouilles avaient porté à 21 le nombre des tablettes inscrites. Le deuxième fascicule de la publication de MM. Morlet et Fradin leur est spécialement consacré. En cours d'impression, on découvre 9 nouvelles tablettes qui apportent quelques caractères nouveaux².

L'attention est décidément attirée sur cette nou-

1. D^r A. Morlet et Émile Fradin, *Nouvelle station néolithique*. Premier fascicule. Vichy, Belin, 1925.

2. D^r A. Morlet et Émile Fradin, *Nouvelle station néolithique, L'Alphabet de Glozel*. Deuxième fascicule. Vichy, Belin, 1926.

velle station néolithique et les savants parisiens commencent à se déplacer pour l'aller visiter. M. Van Gennep ouvre la marche et revient convaincu de la haute antiquité du site (13 juin 1926)¹.

En août 1926, M. Salomon Reinach se rend à Glozel, accompagné de M. Seymour de Ricci. Une fouille est effectuée devant eux par le jeune Fradin. On ne trouve rien ou pas grand'chose, ce qui amène naturellement cette réflexion du savant conservateur du Musée de Saint-Germain :

« C'est une tablette à inscriptions que je voudrais bien voir trouver ! »

— « Je demande à M. Émile Fradin, rapporte M. Morlet dans ses *Journées mémorables de Glozel*, où il a recueilli celle qui est en train de sécher. « Car il y en a généralement plusieurs ensemble, » dis-je à M. Reinach. »

M. Fradin va tout droit à la bonne place et sort la tablette demandée. M. Salomon Reinach paraît convaincu ; mais M. Seymour de Ricci reste muet et, sur une interrogation pressante du D^r Morlet, déclare : « Tout cela ne signifie rien. Il est impossible de reconnaître si des couches d'argile sont ou ne sont pas remaniées. Émile Fradin est un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver². »

1. D^r A. Morlet, *L'Alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances*, suivi de *Une visite à Glozel*, par A. Van Gennep, extrait du *Mercury de France*, 1^{er} juillet 1926.

2. A. Morlet, *Les journées mémorables de Glozel*, p. 15, extrait du *Mercury de France*, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926.

L'opinion de M. de Ricci est d'ailleurs inscrite dans nos comptes rendus sous la forme qu'il a arrêtée lui-même et disant que « les circonstances de la découverte des objets exhumés, non seulement lui inspirent les plus graves soupçons, mais lui permettent d'affirmer que nous serions en présence d'une mystification nettement caractérisée¹ ».

Dans les cas difficiles où il s'agit de voir non ce qu'on vous montre, mais ce qu'on vous cache, l'esprit géométrique ne suffit pas, un peu d'esprit de finesse est nécessaire. J'ai le regret de dire — cela n'enlève rien à leur grande valeur scientifique — que, notamment, MM. Depéret et Mayet en ont manqué. Cependant les graves critiques, qui ont été faites à leurs fouilles de Solutré, auraient dû les inciter à la prudence ; on ne met en doute ni leur bonne foi, ni leur science, mais il est certain qu'ils ont coutume de fouiller sans méthode².

Que dire de cette aventure du premier dessin de renne soi-disant sorti du site néolithique de Glozel ? MM. Depéret et Mayet, n'en croyant pas leurs yeux et sentant le terrain vaciller sous leurs pieds, déclarèrent que ce renne était un daim ou un élan. J'entends encore M. Salomon Reinach, revenant à sa place, après avoir annoncé cette bonne nouvelle

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, p. 205 ; voir aussi *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, septembre 1926.

2. Voir *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1927, p. 122-127, et *Revue archéologique*, 1924, II, p. 344. Nous réclamons instamment la publication du rapport que M. le prof. Absolon a rédigé à ce sujet. Ceci éclairera cela.

à l'Académie des Inscriptions, me dire : « C'est fort heureux, car si le dessin avait été celui d'un renne, il aurait fallu conclure à l'œuvre d'un faussaire. »

Aujourd'hui, vaincus par l'obstination de l'Esprit de Glozel, qui veut à toute force imposer une date reculée au gisement, et sur l'avis conforme de M. Brinckmann, directeur du Musée zoologique de Bergen, les Glozéliens acceptent que le dessin incriminé soit celui d'un renne. Je ne mets pas en doute l'absolue bonne foi de ces savants, je constate simplement les graves variations qui nous obligent à examiner de très près leurs affirmations aussi promptes que changeantes. Faire dépendre le sort de toute la préhistoire, et bien autre chose encore, d'un dessin de renne ou de daim — sans même s'être assuré de son authenticité, — caractérise une méthode dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est défectueuse et risque d'entraîner les pires erreurs.

Observons que, de tous les Glozéliens notoires venus fouiller entre deux courses en auto, aucun, — pas même M. Morlet qui aspire au titre de directeur scientifique des fouilles, — n'a séjourné plus de quelques heures. Si l'on veut y consacrer la journée entière, celle-ci est coupée par le déjeuner qu'il faut aller prendre à Ferrières-sur-Sichon, c'est-à-dire à quatre kilomètres de Glozel. Ainsi le « champ des morts » est littéralement abandonné au jeune Fradin, à son grand-père qui ne témoigne pas un moindre intérêt à ce site enchanté¹ et à l'Esprit

1. Il faut lire attentivement la conversation du grand-père Fradin avec l'envoyé spécial du *Journal des Débats* (7 octobre 1927), qui a

de Glozel. Quelque estime qu'inspirent les Fradin, ce n'est point là une manière acceptable de mener une fouille dont on attend des résultats d'une telle importance. La négligence avec laquelle ont travaillé les savants qui ont le plus affirmé l'authenticité du site n'est donc pas douteuse; elle saute aux yeux des moins spécialisés en préhistoire; ils ne doivent pas être surpris de l'embarras où elle les plonge.

*
* *

Le terrain se compose d'une très mince couche végétale de 20 à 30 centimètres, puis de 40 centimètres d'argile sableuse, au-dessous de laquelle on rencontre une argile plus dure. Dans cette dernière, où le remaniement apparaîtrait facilement, on n'a *jamais* rien découvert.

La couche archéologique de 40 centimètres est relativement meuble; mais nous n'avons pas à prendre parti dans les discussions qui ont surgi autour de certains remaniements. Nous dirons simplement qu'on est surpris de l'affirmation de M. Depéret qu'il

noté les propos au fur et à mesure qu'ils ont été tenus devant témoin et dont la rigoureuse exactitude est ainsi assurée :

« En remontant la côte qui conduit à la ferme nous avons bavardé encore. Le grand-père m'a fait avec fierté l'éloge de son petit-fils :

— « C'est qu'il travaille, le petit; il lit, il creuse et fouille.... Seulement, il veut être tout seul, ou avec le D^r Morlet; il ne trouve bien que dans ces moments-là.... »

« Après un silence, il ajouta :

« Ou bien quand il y a de grands savants! »

faut au moins vingt ans¹, au terrain, pour reprendre sa compacité; elle n'est, d'ailleurs, fondée sur aucune expérience.

De son côté, M. Vayson de Pradenne maintient formellement les constatations et arguments qui l'ont convaincu que le terrain était « truffé » au fur et à mesure des fouilles².

Quelques tours de passe-passe ont donc pu suffire à éblouir d'excellents savants dépourvus d'esprit critique, comme c'est si souvent le cas chez les scientifiques purs. De ce qu'ils ont trouvé quelques rares pièces — la petite vitrine du Musée de Glozel où l'on conserve précieusement les objets découverts par « Messieurs les savants », comme disent les Fradin avec dévotion, est d'une singulière modestie³ — en un trou quelconque, comment se sont-ils crus fondés d'en conclure à l'authenticité des pièces d'un type

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séance du 30 septembre 1927. Je ne veux pas tirer avantage de l'affirmation de M. Depéret en ce qui concerne la théorie néolithique. Quelqu'un a dit que c'était le mot de la fin. — Presque.

2. *La Chronologie de Glozel*, p. 25.

3. Cette particularité n'a pas échappé à l'envoyé spécial du *Journal des Débats*, (7 octobre 1927) : « Près de la porte, à gauche, une vitrine contient les compartiments réservés aux grands savants. Ils ressemblent aux casiers destinés à contenir les ronds de serviette des habitués au restaurant. M. Reinach a sa petite boîte, M. Loth aussi, et M. Espérandieu, et M. Audollent, et les savants étrangers. Chacun, dans la case portant son nom, a réuni les objets trouvés devant lui. Si l'on juge de la valeur des choses par leur dimension, ce doivent être les plus précieuses trouvailles. Elles sont petites et tiendraient dans le creux de la main :

... On eût dit que sa mère
L'avait fait tout petit pour le faire avec soin. »

différent qui n'étaient point sorties de terre sous leurs yeux? Se sont-ils demandé, seulement, si la plus grande masse des objets — aux dernières nouvelles M. Salomon Reinach parle de 1.500 objets — a vraiment séjourné en terre?

Cependant, un incident aurait dû attirer sur ce point leur attention. Peu après que M. Salomon Reinach, à l'Institut, et M. Joseph Loth dans une lettre au D^r Morlet¹ eurent appuyé l'authenticité des objets de Glozel par la comparaison avec les sculptures de Spiennes (Belgique), dont la découverte avait valu à leur inventeur, Lequeux, un prix de 10.000 francs décerné par l'Académie de Belgique, on apprit que ces dernières étaient fausses. Lequeux, qui avoua sans trop de difficulté, n'avait même pas pris la peine de creuser un trou en terre pour simuler une fouille.

Mais revenons à Glozel. Ainsi on laisse des fouilles se pratiquer pendant trois ans sans contrôle suivi, dans le fameux « champ des morts ». Le responsable ici n'est pas seulement le D^r Morlet, absent la plus grande partie de l'année et occupé par sa clientèle, mais aussi ses terribles conseillers scientifiques qui l'ont encouragé dans de déplorables pratiques. Aujourd'hui, M. Morlet reconnaît lui-même qu'aucune fouille n'a été plus mal conduite; il en accuse à tort la suspicion dont il se dit entouré.

Pour calmer les inquiétudes on affirme, donc, que la couche argilo-sableuse est une couche néolithique non remaniée. Or, on ne peut absolument rien en

1. Voir Bégouen, *Quelques réflexions sur Glozel*, p. 18, note 1.

savoir. Cette couche argilo-sableuse est une couche triturée par le piétinement des animaux, par le cheminement des racines, et cela jusqu'à une époque récente. Ainsi, après avoir défriché, il y a une quarantaine d'années, ce coin de terrain qui était un petit bois, le grand-père Fradin le convertit en prairie. Il est de règle, en effet, qu'avant de passer à la culture les paysans envoient le bétail sur le terrain défriché pour que le piétinement des animaux défonce le sol, brise les racines et empêche celles-ci de repousser.

Comment explique-t-on que ce triturage n'ait pas complètement bouleversé et mis à mal le dépôt néolithique et qu'au contraire, les centaines et centaines de pièces de terre mal cuites aient été presque toujours trouvées intactes et complètes, même les rares exemplaires avec racine perforante¹?

On voit sur quelles bases chancelantes on a pu se fonder pour proclamer l'« authenticité du site », donnant ainsi libre cours à la fraude. Qui a vu sortir de ce « champ des morts », où jamais humain ne fut enterré, plus de 1.500 objets tous différents de ce qu'on connaît par ailleurs, preuve, selon M. Salomon Reinach, de leur authenticité? Lorsque les savants sont à pied d'œuvre, ce qui ne dure jamais longtemps,

1. Un de mes amis a réussi, dans son appartement à Paris, et cela du premier coup, à reproduire une brique de Glozel bien gravée et suffisamment cuite avec racine perforante au milieu. Cette tablette a même l'avantage sur celle qu'on montre à Glozel de tenir fermement à la racine, tandis qu'à Glozel la racine s'enlève aisément, notamment pour les besoins de la photographie.

les pièces sortent de terre avec une réserve extrême, même dans la tranchée Ouest, qui n'est d'ailleurs bien garnie que sur son front, les flancs s'étant révélés stériles. Voici, en effet, le résultat d'une fouille de contrôle pratiquée par un ingénieur des mines et préhistorien, M. Vayson de Pradenne¹, le 12 juillet 1927 :

« Je choisis un emplacement situé à quelques mètres du point où j'avais fouillé la veille, un peu plus haut sur la même ligne de pente, à l'extérieur et au ras de la petite enceinte protectrice en fil de fer, placée autour des fouilles actuelles.

« Le D^r Morlet voulut se tenir à quelques mètres de là pour donner toute garantie à l'expérience, bien que je l'aie assuré de ma confiance entière en son intégrité et sa parfaite bonne foi. Mon ami Guillon et moi commençâmes à creuser une petite fosse rectangulaire, de dimensions suffisantes pour y travailler librement avec la pelle et la pioche; elle fut poussée un peu au delà de la profondeur habituelle des fouilles, sans faire apparaître aucun objet.

« Nous allâmes alors dans la tranchée Ouest reconnue si fertile et qui, la veille, nous avait livré trois pièces en peu de temps, pour un volume de terre fouillé fort réduit. A l'endroit même où nous avions gratté la veille, j'attaquai à la bêche le terrain sur une largeur de 0 m. 60 à 0 m. 70 pour amorcer une petite tranchée perpendiculaire au front des fouilles. Quand mes premiers coups eurent donné une bonne section verticale du terrain qui surplombait précédemment, le D^r Morlet me fit remarquer que la zone branchée était de compacité uniforme. J'acquiesçai, en lui faisant noter à mon

1. M. Vayson de Pradenne a travaillé avec M. Marcelin Boule, professeur au Muséum, qui a inscrit le nom de son élève sur la couverture de *l'Anthropologie* parmi les collaborateurs de cette revue si estimée. J'ai reçu sa visite, pour la première fois, le 9 octobre 1927.

tour que cette compacité était faible et qu'un remaniement soigneusement fait pourrait y être bien peu sensible. Nous convînmes encore de ne pas tenir compte des trouvailles qui pourraient être faites au voisinage de ce front de taille, où j'avais remarqué la veille le mode de pénétration des objets.

« De fait, à 0 m. 15 ou 0 m. 20 de ce front, tout à fait en bas, dans une zone dont nous n'avions pas vérifié la compacité à la main, apparurent bientôt deux nouveaux petits galets, l'un gravé, l'autre coloré d'ocre.

« Ensuite je poussai ma petite tranchée perpendiculaire à environ 1 m. 50 en avant, en lui conservant sa largeur et sa profondeur. Il n'y eut pas la moindre découverte glozélienne. Seul un fragment vitrifié, se rapportant au four de verrier, apparut à la limite de la terre végétale. L'appauvrissement de la riche tranchée Ouest était donc soudain et total¹. »

On surprend donc la bonne foi du public, lorsqu'on affirme que toutes les personnes, « qui ont fouillé en manches de chemise et le couteau à la main² », ont été convaincues de l'authenticité des découvertes de Glozel.

On pourrait citer d'autres cas, mais le plus instructif est celui de M. l'abbé Breuil, professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de paléontologie humaine. Il vint à Glozel, fouilla six heures durant sans rien trouver et ne put, dès lors, que s'en remettre à l'expérience hautement certifiée de savants plus habiles. Voici, d'ailleurs, les explications que l'éminent préhistorien a données récemment sur les

1. Vayson de Pradenne, *Visites et fouilles à Glozel*, juin et juillet 1927, p. 7-8 (extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 6, 1927).

2. Salomon Reinach, Lettre dans le *Journal des Débats* du 22 septembre 1927.

hésitations d'appréciation qu'on a relevées dans son mémoire de *l'Anthropologie* et qu'on lui a injustement reprochées :

« L'examen des objets dont j'ai consigné l'analyse dans mon rapport plein de réserves (qui ont été comprises et relevées par divers auteurs) a été fait dans l'hypothèse provisoire de leur authenticité, fondée sur les affirmations de MM. Depéret, Espérandieu et S. Reinach. Cet examen a été incomplet chez M. Fradin du fait d'un décès dans la famille survenu le jour même de mon arrivée et, tant à Glozel qu'à Vichy, contrarié par une détestable lumière de temps de novembre. J'ai été frappé du caractère extrêmement suspect des harpons en os et de la plupart des outils « polis » ou plutôt râpés et, du moins pour les premiers, j'ai pressé de questions le D^r Morlet pour savoir s'ils n'avaient pu être introduits — peut-être par ses ennemis — par des trous faits avec une canne¹. »

Invité tout dernièrement, au Congrès international d'anthropologie tenu à Amsterdam, à donner publiquement son avis sur les découvertes de Glozel, M. l'abbé Breuil a déclaré qu'actuellement il avait la conviction que *tout était faux*, sauf la céramique grès qui n'a aucun intérêt préhistorique, et qu'il ne croyait d'ailleurs pas plus au romain qu'au préhistorique².

D'ailleurs, dès que M. Salomon Reinach eut posé devant l'Académie des Inscriptions (27 août 1926),

1. Lettre du 2 août 1927 publiée dans *l'Homme préhistorique*, 1927, p. 205. Pourquoi le *Mercure de France* du 15 octobre 1927 dit-il que cette lettre n'est pas datée ?

2. M. l'abbé Breuil a bien voulu me confirmer son opinion par lettre datée du 2 octobre 1927.

avec une netteté à laquelle il faut rendre hommage et une ardeur digne d'une meilleure cause, la question de l'authenticité des découvertes de Glozel, M. Camille Jullian ne manqua pas de signaler à ses confrères, dans une lettre datée du 29 août, que parmi les « objets dits trouvés à Glozel », il y avait nombre de pièces fausses. Au lieu de peser un témoignage aussi important, on reprocha à notre illustre confrère, avec une rudesse qui scandalisa tous les auditeurs, de ne même pas être allé à Glozel.

Dès le premier jour l'affaire avait été introduite d'une manière si insolite que M. Cagnat, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, prenait soin « de faire remarquer que cette lettre (C. Jullian, 29 août) non plus que la communication faite lors de la dernière séance (27 août 1926) n'engageait en rien la responsabilité de l'Académie¹ ». Cette observation était d'autant plus opportune que, dans les polémiques qui ont suivi, on a trop oublié que l'Académie des Inscriptions est une tribune ouverte aux savants, non un tribunal.

Pourquoi donc aujourd'hui tant d'émoi parce que, en comité secret et devant mes confrères de l'Académie des Inscriptions, dans des termes dont la courtoisie a été reconnue par le président, j'ai exposé les raisons qui me faisaient estimer fausses les tablettes de Glozel?

La candeur des Glozéliens est infinie ; elle explique

¹, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séance du 5 septembre 1926.

tous leurs déboires. J'avais demandé le comité secret pour éprouver, devant les plus hautes autorités scientifiques, la démonstration que j'avais établie, pour entendre les objections qu'on pouvait m'opposer, non pour renoncer à ma liberté de penser¹ et abandonner l'œuvre d'assainissement scientifique qui s'imposait. Pensait-on que j'allais souscrire à la formule bien connue : « N'en dites rien, personne ne le saura ? »

A la vérité, tant que les affirmations se balançaient, les unes pour, les autres contre, n'ayant pour aliment que des impressions se traduisant par les termes « je crois », ou « je ne crois pas », il n'y avait pas lieu de s'alarmer. Mais, le jour où une démonstration fut apportée devant l'Académie des Inscriptions, démonstration épigraphique faite devant des épigraphistes de métier, et que, n'ayant trouvé aucune réplique autre que les éternelles affirmations, elle emporta sans réserve leur adhésion, alors la

1. Dans un comité secret, le secret s'applique à la délibération prise en commun et dont on veut différer la divulgation, ou encore à des mesures d'ordre intérieur n'intéressant que l'Académie, jamais aux opinions individuelles et d'ordre purement scientifique, ce qui serait intolérable. Je n'aurai besoin d'en fournir que la preuve suivante. A la suite d'une discussion tout à fait comparable, puisqu'il s'agissait de l'authenticité des inscriptions du temple d'Eshmoun près de Sidon, personne ne s'offusqua que M. Clermont-Ganneau publiât son opinion sur ces textes en reproduisant le texte même du procès-verbal du comité secret; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, V, p. 265-266. Il est heureux pour M. Clermont-Ganneau que le président d'alors n'ait pas été M. Salomon Reinach qui s'armerait volontiers du règlement pour imposer la croyance à l'origine néolithique de l'alphabet phénicien. Après comme avant la séance du 16 septembre, je n'ai pas caché mon opinion sur les tablettes de Glozel et je n'avais pas à la cacher.

balance bascula, le fléau s'affola et les esprits avec lui. Je réserve pour l'appendice quelques détails à ce sujet ; ici, je ne veux pas quitter le terrain proprement scientifique.

*
*
*

Je ne doute pas qu'on ne trouve à Glozel, sur les bords du Vareille, des vestiges très anciens, notamment ceux qu'y ont laissés les infatigables pêcheurs à la ligne qui, depuis le paléolithique, sont venus s'y pourvoir d'une succulente et abondante nourriture. Toutefois, ces traces ne peuvent se rencontrer en abondance, car l'emplacement étroit, humide et fangeux n'est favorable ni à l'habitation des vivants ni au dépôt des morts. Trouver en France, notamment au voisinage des cours d'eau, des vestiges du paléolithique, du néolithique ou du gallo-romain, est d'une banalité telle qu'il ne vaudrait pas la peine de mentionner le fait.

L'intérêt unique de Glozel, je n'ai pas besoin d'y insister, consiste dans l'écriture qu'on y aurait pratiquée dès une antiquité insoupçonnée, dès le début du néolithique. Il ne s'agit plus ici de quelques marques comme Piette en a relevé sur les galets du Mas d'Azil et dont il a eu tort de tirer des conclusions aventurées¹, mais d'une écriture qu'on peut dire courante et surabondante.

D'ailleurs, je n'aborde pas la question de savoir

1. Pour toutes ces questions, on consultera l'excellent *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, par Joseph Déche-

si les néolithiques connaissaient ou non l'écriture, mais simplement si nous pouvons accepter de faire état, scientifiquement, des inscriptions de Glozel.

Les tablettes inscrites en argile, dont cent cinquante exemplaires seraient déjà sortis du minuscule champ de fouille de Glozel (vingt mètres environ sur trente-cinq à quarante) ne suffisaient pas aux scribes néolithiques pour fixer leur pensée, tout leur était bon, vases en terre cuite, galets, instruments en os ou en pierre. La manie d'écrire obsédait les Glozéliens.

A priori, rien n'est impossible et des savants éminents ont accueilli avec faveur cette hypothèse que son étrangeté ne doit pas suffire à faire écarter. Toutefois, de telles conséquences en découleraient qu'il importe d'examiner avec le plus grand soin les témoignages sur lesquels elle se fonde. Un savant épigraphiste étranger s'étonne qu'avant de l'accepter M. Salomon Reinach n'ait fait, malgré sa merveilleuse érudition, aucun effort pour la démontrer. Lisant dans un journal que M. Reinach avait réfuté mes arguments épigraphiques, mon savant correspondant m'écrit : « Je voudrais bien connaître le détail de cette réfutation. » — Moi, aussi¹.

lette, t. I, *Archéologie préhistorique*, Paris, Alphonse Picard, 1908, dont on pourra également comparer les figures avec certains produits de Glozel. Des précisions décisives ont été apportées sur les sources écrites où a puisé l'Esprit de Glozel, par M. Vayson de Pradenne, *Chronologie de Glozel*, p. 16 et suiv., notamment pour l'inscription STX (lu STA par M. Jullian) qui accompagne le dessin du renne sur galet.

1. Le grand argument de M. S. Reinach repose sur l'absence du B

*
* *

Constatons, d'abord, que la première brique inscrite qui n'apparaît pas, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avant janvier 1925, antérieurement toutefois à l'association de M. Morlet avec M. Fradin, est d'une technique différente des tablettes inscrites découvertes dans la suite, en ce sens qu'elle a été gravée après cuisson — et c'est l'unique cas. On le conçoit aisément puisque cette première inscription est gravée sur une brique plate du type de celles relevées dans le four de verrier. Les signes sont maladroits, à proprement parler c'est un graffito.

Les briques qui apparaissent ensuite sont des briques gravées avant cuisson, ce qui a permis de donner au creux des caractères une profondeur singulière. Une progression se marque très nettement au fur et à mesure des découvertes : la main devient manifestement plus habile, la disposition des lettres plus cohérente et le répertoire des signes, d'abord assez étroit et imprécis, s'enrichit de caractères où tout épigraphiste reconnaît sans peine des lettres empruntées à d'anciens alphabets.

M. Salomon Reinach a voulu expliquer cette différence de technique par l'accident d'un coup de

latin dans l'écriture de Glozel. Il paraît qu'un faussaire n'aurait pas manqué de l'y introduire. Je n'ai encore trouvé personne qui pût me fixer sur la portée de cet admirable argument qui suffit à M. S. Reinach pour asseoir sa foi.

brosse trop violent qui aurait détruit la surface de la première brique au point de donner l'impression qu'elle a été gravée après cuisson. Cet argument ne peut être retenu : les lettres sont manifestement grattées sur la brique cuite. Qu'on essaie, d'ailleurs, de ce coup de brosse sur une autre tablette et nous verrons le résultat. Toutefois, si énergique que soit ce coup de brosse, digne de prendre place dans les manuels d'épigraphie, il ne peut avoir changé la forme des caractères et expliquer les progrès qu'on constate dans le talent du scribe.

Si celui-ci atteint peu à peu une réelle habileté, la main qui a pris soin de cuire les tablettes a constamment témoigné d'une grande inexpérience. Est-elle voulue? En tout cas, on trouve là tous les degrés de cuisson; mais si friables que soient ces tablettes, elles ont eu l'extraordinaire fortune d'affronter, sans presque un accroc, dans un terrain constamment trituré, les huit ou dix millénaires qui nous séparent de leur origine. Les cassures, quand il s'en trouve, sont d'hier.

* * *

Abordons le fond du problème. Il est tout naturel que la théorie du D^r Morlet touchant l'origine occidentale de l'écriture alphabétique, qui concorde singulièrement avec une ancienne démonstration de M. Salomon Reinach, se soit précisée au fur et à

mesure que sa documentation sur le sujet s'est étendue.

Il a d'abord utilisé le fameux *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, qui fut publié en 1874, plusieurs années après sa composition et même après la mort de l'auteur (1872)¹. M. Morlet possédait déjà le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio et Pottier. Je n'ai aucune indication sur le moment où il a connu le *Mirage oriental*, célèbre mémoire de M. Salomon Reinach, qui s'accorde si remarquablement avec les théories glozéliennes, ni sur l'époque où il est entré en contact avec les publications de M. Evans et de M. Flinders Petrie. Il a utilisé le tableau de l'alphabet de la grande histoire de Maspero, mais seulement à une date à situer entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926. A partir de ce moment, il cite mes *Civilisations préhelléniques* (2^e éd., 1914) et, vers la fin de 1926, la *Civilisation phénicienne* du D^r Contenau lui révèle les découvertes épigraphiques récentes de Byblos qui vont tant contrarier son argumentation.

M. le D^r Morlet s'est donc documenté avec un zèle méritoire sur l'histoire de l'écriture; mais ses connaissances semblent s'être répandues autour de lui puisque, à son insu, l'écriture des Glozéliens a suivi, pour se révéler à nous, la même progression que son érudition.

Je n'attaque ni ne suspecte personne et je ne doute

1. On trouvera dans mes *Civilisations préhelléniques dans le bassin de la Mer Égée*, 2^e éd. p. 433 et suiv., une discussion de ce mémoire d'E. de Rougé.

pas que M. Morlet ne cherche comme moi la lumière. Je lui livre mes constatations avec le ferme espoir qu'elles lui seront utiles en cet instant décisif. La procédure qui s'impose à l'Académie des Inscriptions dans toute affaire délicate¹, mais surtout le ton plus que discourtois adopté immédiatement par M. Morlet, ne m'ont pas permis de les lui faire connaître plus tôt.

Prenons immédiatement la seconde brochure de M. Morlet. Elle nous apprend qu'à la fin de 1925 on disposait de 21 tablettes couvertes de caractères, sans compter les nombreux galets et ustensiles divers en os ou en terre cuite portant les mêmes signes. L'écriture glozélienne pouvait être considérée comme à peu près complètement déterminée. M. Morlet établit alors un tableau comparatif entre le phénicien et le glozélien qui lui permit d'affirmer que ce dernier,

1. M. le Secrétaire perpétuel venait, au début de la séance du 9 septembre 1927, de protester — avec inscription au procès-verbal — contre le terme de *délégué officiel* aux fouilles de Glozel, qu'avait attribué à un de nos confrères la publication de M. Morlet, *Au camp des morts de Glozel*. Je demandai la parole et m'exprimai dans les termes suivants : « A propos de l'intervention de M. le Secrétaire perpétuel, je crois devoir informer mes confrères qu'ayant étudié la partie épigraphique des documents de Glozel et croyant être arrivé à des précisions nouvelles, je suis à la disposition de l'Académie, si elle le juge utile, pour discuter, quand elle le voudra, la question d'authenticité des fameuses tablettes inscrites. Je rappelle simplement que la tradition veut que les discussions de cet ordre se passent en comité secret comme ce fut le cas, il y a quelques années, pour les inscriptions phéniciennes du temple d'Eshmoun, près de Sidon. Ces inscriptions sont sorties du débat à leur honneur ; je souhaite la même fortune aux textes de Glozel. » L'Académie fixa à huitaine le comité secret.

parmi ses 81 caractères alors connus, renferme les 22 lettres de l'alphabet phénicien¹.

Au tableau d'Emmanuel de Rougé, comparant le hiératique égyptien au phénicien, le D^r Morlet ajoute la colonne des signes glozéliens. Il en résulte clairement que la ressemblance du phénicien avec l'écriture de Glozel « est frappante », au point de constituer une « identité presque absolue ». Comme le hiératique s'écarte davantage du phénicien, on conclut que, dans l'établissement de leur alphabet, les Phéniciens ont emprunté leurs signes au glozélien néolithique et non à l'égyptien.

Comment peut-on comprendre que les savants éminents à qui cette conclusion était présentée, l'aient admise les yeux fermés et sans prendre la peine d'en examiner les éléments? Suffira-t-il de proclamer : j'ai vu, j'ai touché, je crois², pour imposer les propositions les plus étranges sans prendre la peine de les étudier et de les éprouver au contact d'une saine critique? Quelle est donc la méthode qu'on applique? Si Clermont-Ganneau avait vécu, jamais on n'eût osé transporter de Glozel à l'Académie une théorie à l'appui de laquelle on n'apportait pas un commencement de preuve, ni même un exposé vraisemblable.

Quand M. Morlet est venu me voir au Louvre, le 7 novembre 1925, pour me montrer quelques tablettes trouvées à Glozel, je l'assurai que ce n'était ni du

1. M. Morlet, qui a étudié la question, dit bien vingt-deux lettres, et non vingt-trois, comme M. Salomon Reinach a coutume de le répéter.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, p. 205.

phénicien¹ ni de l'égéen et je lui confirmai cette opinion par lettre. Dans la conversation je lui conseillai de s'assurer de l'authenticité de ces pièces qui se présentaient fort mal. Comme il insista pour y reconnaître une écriture apparentée au phénicien, je tentai de l'en dissuader, notamment en lui montrant qu'on pouvait aussi bien y lire des chiffres romains : MCIX. En nous séparant, je croyais avoir convaincu mon visiteur et n'avoir plus jamais à m'occuper des trouvailles de Glozel. Aussi ne fus-je pas peu surpris, quelque temps après, de recevoir sa première brochure en collaboration avec M. Fradin, où il développait son idée de parenté avec le phénicien.

Grâce aux tableaux que M. Morlet avait pris soin de dresser, on constatait que, dès les 21 premières tablettes, l'écriture glozélienne comptait les 22 lettres de l'alphabet phénicien; mais, chose stupéfiante pour un spécialiste, ces 22 lettres étaient celles de l'écriture du sarcophage d'Eshmounazar, c'est-à-dire du phénicien le plus récent².

Ah! si les tablettes de Glozel avaient révélé la plus ancienne écriture phénicienne, celle d'Ahiram,

1. Voir aussi l'opinion très nette de M. l'abbé J.-B. Chabot, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, p. 201.

2. Les principales étapes de l'écriture phénicienne sont marquées par : 1° l'écriture archaïque qui figure sur le sarcophage d'Ahiram (Byblos, XIII^e siècle avant J.-C.); 2° l'écriture ancienne qu'on trouve sur la stèle de Mésa, roi de Moab, vers 842 avant J.-C. (au Louvre); 3° l'écriture récente bien représentée par la longue épitaphe gravée sur le sarcophage du roi de Sidon, Eshmounazar (V^e siècle avant J.-C., au Louvre). Les dates de la découverte de ces monuments sont : 1855 pour Eshmounazar, 1869 pour Mésa et 1923 pour Ahiram.

alors que le D^r Morlet et son entourage ignoraient cette écriture, nous eussions été vraiment impressionné et il nous aurait fallu nous demander comment l'écriture d'Ahiram pouvait se rattacher, sans aucune évolution, à celle du glozélien. Mais la correspondance rigoureuse de ce dernier avec l'écriture d'Eshmounazar, précisément celle qu'utilise E. de Rougé dans son *Mémoire*, est d'une telle absurdité — puisqu'elle passe par-dessus tout le phénicien archaïque — qu'une seule hypothèse reste ouverte : la fraude.

Elle s'explique comme toutes les fraudes de ce genre : la préoccupation de retrouver du phénicien que ne cessait de manifester le D^r Morlet a suggéré autour de lui l'initiative de corser les nouvelles tablettes avec des lettres phéniciennes. La main secourable, qui a réalisé le désir de sa dupe, s'est montrée d'une générosité imprudente. Quelques signes identiques dans l'une et l'autre écriture pourraient être mis au compte du hasard ; la présence des 22 lettres phéniciennes de même époque ne permet aucun doute : les tablettes ont été fabriquées pour les besoins de la cause, mais avec une méconnaissance complète de la paléographie phénicienne.

Ne trouvant rien à répondre à cette démonstration, les Glozéliens prétendent maintenant que le texte le plus farci de lettres phéniciennes fut trouvé en premier par M. Fradin bien avant qu'il connût M. Morlet. Malheureusement, cette affirmation est contredite par les rapports formels de plusieurs

personnes et même par les écrits de M. Morlet. Je n'accepte donc pas ce procédé de discussion. Les dates que nous avons données, d'après les témoins des premières fouilles, ne peuvent être changées aujourd'hui ; nous avons pris soin de les établir dès le début de ce mémoire.

D'ailleurs, dans la longue conversation que j'ai eue au Louvre avec lui, le 7 novembre 1925, M. Morlet n'eût pas manqué de me fournir cet argument lorsque j'écartais tout rapprochement avec le phénicien en considérant combien peu de caractères glozéliens pouvaient alors se rattacher à l'écriture sémitique.

Les correspondants de M. Morlet, moi-même probablement dans les quelques lettres que nous avons échangées, n'ont pas manqué d'être frappés de l'absence de toute lettre phénicienne ancienne. De nouvelles tablettes ne tardent pas à corriger ce défaut ; ce sont les 9 tablettes qui, surgissant entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926, permettent au D^r Morlet d'ajouter à son répertoire glozélien quelques caractères phéniciens anciens empruntés à la stèle de Mésa.

Toutefois, on ignorait encore, aux bords de l'Allier, la remarquable découverte que M. Pierre Montet avait faite à Byblos (Phénicie) du sarcophage d'un roi local, Ahiram, portant une inscription phénicienne de quatre siècles plus ancienne que la stèle de Mésa, jadis découverte par M. Clermont-Ganneau. M. Morlet n'eut, en effet, connaissance de cette trouvaille que vers la fin de 1926, en lisant

la *Civilisation phénicienne* du D^r Contenau, qui venait de paraître.

Fixé sur les procédés épigraphiques en honneur à Glozel — je m'en étais ouvert notamment à mon savant confrère le comte François Delaborde, — j'attendais ce moment avec curiosité. Allait-on insérer à la suite les lettres de l'écriture phénicienne archaïque nouvellement découverte? On n'a pas commis cette faute grossière.

Pris ainsi au dépourvu, M. Morlet eut le tort grave de ne pas se rendre à l'évidence. Il n'hésita pas à changer le numérotage de son classement, ce qui empêchait désormais de retrouver l'ordre d'apparition des divers caractères. Il osa même affirmer que les lettres d'Ahiram étaient encore plus voisines des signes glozéliens que les lettres d'Eshmounazar.

Par là, il s'infligeait une contradiction complète, d'autant plus inutile qu'il suffit d'examiner le nouveau tableau comparatif qu'il a publié, pour se rendre compte qu'en dépit des raccords, des ajustements et des variantes, la correspondance des signes glozéliens avec les lettres d'Ahiram est beaucoup moins satisfaisante qu'avec les lettres d'Eshmounazar. Aujourd'hui encore, il manque 10 lettres d'Ahiram aux cent et quelques signes de Glozel, tandis que les 22 lettres d'Eshmounazar s'y trouvent et cela dès les 21 premières tablettes, dès la fin de 1925.

M. Morlet n'est pas spécialiste des études épigraphiques et il est excusable de ne pas s'être rendu compte de la mystification dont il était l'objet. Mais les savants qui ont cautionné ses découvertes et ses

théories n'avaient qu'à lire ses mémoires pour le mettre en garde. Ils n'ont pas plus étudié les tableaux de ses écritures qu'ils n'ont surveillé ses fouilles.

*
* * *

A vrai dire, les épigraphistes ont toujours tenu cette écriture pour invraisemblable à l'époque néolithique. Encore ignoraient-ils, parce que personne ne le leur avait dit, les conditions suspectes de la découverte des tablettes. Sur cent cinquante tablettes annoncées en ce moment, combien ont été trouvées en terre devant d'autres personnes que MM. Morlet et Fradin? Pas une demi-douzaine, encore qu'on se soit hâté récemment d'en augmenter le nombre.

A l'Académie des Inscriptions, M. Salomon Reinach ressentait tout particulièrement les effets de cette suspicion. Un jour qu'il s'en ouvrit à moi, non sans vivacité, je voulus l'apaiser en lui disant : « Mais je n'ai encore vu personne se lever pour mettre en doute l'authenticité des textes de Glozel. » Il me répondit sèchement : « Le silence est plus redoutable que la réfutation. » Le silence a cessé, mais je n'ai pas eu lieu d'éprouver que M. Salomon Reinach s'en soit mieux accommodé.

L'éminent conservateur du Musée de Saint-Germain se rappela, un jour, qu'une inscription, restée énigmatique, avait jadis été trouvée à Alvão (Portugal) et, immédiatement, il y chercha un terme de

comparaison décisif avec l'écriture de Glozel, autrement dit un témoignage en faveur de cette dernière. Le rapprochement est, à la vérité, aussi peu significatif que possible; en tout cas, il aurait eu besoin d'être étudié et soigneusement pesé au lieu d'être lancé hâtivement comme un argument désespéré. Surtout, il est fâcheux, pour la netteté de la discussion, qu'on dise ou qu'on laisse dire que l'inscription d'Alvão fut trouvée *sous* un dolmen, ce qui implique une date, alors que tout le monde sait que la trouvaille eut lieu en dehors du dolmen, ce qui ne signifie plus rien quant à la date.

Quoi qu'il en soit, M. Salomon Reinach s'est persuadé, en 1926, que les quelques lettres du texte d'Alvão authentifiaient la centaine de caractères glozéliens et, pour permettre au Dr Morlet de se réjouir de cette découverte aussi heureuse qu'inattendue, il lui expédia la revue *Portugalia* qui reproduisait l'inscription. Dans l'article qu'il lui consacrait, ce périodique donnait le tableau des alphabets ibériques. Par une singulière coïncidence, quelques semaines après la réception du périodique, apparaissaient sur de nouvelles tablettes des lettres caractéristiques de l'alphabet ibérique.

Mais il y a mieux. La même revue reproduisait des galets forés de cinq points comme on n'en a jamais signalé nulle autre part ailleurs dans le monde. Également après l'envoi de *Portugalia*, on découvre alors à Glozel des galets gravés de cinq points. Suivant la méthode glozélienne on niera cette coïncidence; il y a heureusement des témoins et d'ailleurs M. Salo-

mon Reinach n'y contredit pas. Quand celui-ci nous fit passer sous les yeux, à l'Académie des Inscriptions, les photographies de ces objets, je signalai à mon voisin la fraîcheur de la gravure qu'on n'avait pas pris la peine de patiner. Je ne savais pas alors que c'était M. Salomon Reinach lui-même qui, imprudemment, avait documenté le faussaire.

Dès que M. Camille Jullian, qui n'avait cessé d'attirer l'attention de ses confrères sur les singulières fantaisies de « l'Esprit de Glozel¹ », eut appris l'envoi à Vichy de la revue *Portugalia*, il s'en ouvrit à un de ses confrères : « Cet envoi est une imprudence, nous allons voir apparaître bientôt, sur les tablettes de Glozel, des caractères ibériques. » Cela n'a pas manqué.

M. Salomon Reinach ferme les yeux à l'évidence

1. On a affirmé que M. Camille Jullian ne mettait pas en doute l'authenticité du site. Voici ce qu'écrivit un préhistorien, M. Schaeffer, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, étranger aux querelles de ses confrères, dans *Les dernières nouvelles de Strasbourg*, du 2 octobre 1927 : « M. Camille Jullian, l'éminent historien de la Gaule, qui avait plaidé en faveur de l'âge gallo-romain du gisement et écrit au sujet de ce curieux assemblage une série d'articles du plus haut intérêt sur les rites de la magie et la sorcellerie de la basse époque romaine, déclarait hautement sa conviction du truquage et de la mystification. » Il est vrai que le savant professeur du Collège de France qui, le premier, protesta contre la haute antiquité de l'écriture glozélienne, a tenté de sauver quelque chose des textes de Glozel. Si un seul texte était ancien, ce devrait être le premier découvert, celui qui apparaît en janvier 1925. Mais cela impliquerait que le four de verrier remonterait à l'époque romaine. Or, outre qu'on ne trouve pas de céramique romaine sur le site, la céramique grès qui correspond à l'installation du verrier n'est pas antique.

lorsqu'il assure que la revue *Portugalia* n'apprenait rien à M. Morlet touchant l'ibérique, puisque celui-ci possédait déjà le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio et Pottier. Ce raisonnement vaudrait si M. Morlet était en cause; mais il ne s'agit pas de lui. La main secourable, qui n'a cessé de se manifester, avertie par la discussion que soulevait l'inscription d'Alvão, a utilisé la documentation que lui révélait la revue *Portugalia*.

Certes, m'objectera-t-on, nous admettons que tous les textes portant, soit des lettres phéniciennes, soit des lettres ibériques, sont faux; mais les autres? Il est aisé de répondre. L'uniformité de technique des tablettes — sauf en ce qui concerne la première tablette, — la même main qui se révèle dans toute cette écriture, en dépit des progrès du scribe et de l'introduction de caractères nouveaux, phéniciens anciens, puis ibériques, permettent d'affirmer que tous ces textes sont le produit de la même fabrique moderne. Je ne puis parler, naturellement, que des inscriptions publiées; mais personne ne croira qu'on a pris la précaution de ne publier que des textes faux pour conserver par devers soi les textes authentiques.



Je n'ai parlé jusqu'ici que des tablettes en terre plus ou moins cuite. D'autres objets, dont je n'ai pas à discuter l'authenticité, portent des caractères.

Comme ces derniers sont absolument identiques aux signes des tablettes, la même démonstration est valable.

Mais ces objets, gravés de caractères d'écriture, présentent un intérêt particulier : celui de montrer la nécessité où l'on a été d'établir de telles pièces, véritables pièces à conviction. Les inscriptions sur briques, qui sont apparues les premières, ou encore les galets, ne comportaient, par eux-mêmes, aucun élément permettant de les dater. On avait besoin d'une date et que cette date fût très haute.

Il importait, en effet, pour que le glozélien fût reconnu comme la source de l'écriture alphabétique, que son antiquité dépassât l'ancienneté de toutes les écritures connues. Dès lors on s'explique pourquoi les signes glozéliens apparaissent sur des objets néolithiques ou prétendus tels. Cependant, la plupart des Glozéliens s'offusquent de cette haute époque et lui préfèrent une époque plus basse. « Sans doute, leur répond M. Morlet, une grande indécision règne en préhistoire dans les évaluations chronologiques basées sur la typologie des instruments de pierre. Cependant, la morphologie des outils avec signes, décrits dans notre premier fascicule, semblait bien nous permettre de les dater du début des temps néolithiques¹. »

La main secourable amène alors la découverte d'un anneau en schiste avec inscription de chaque côté : Ici, observe M. Morlet, ne peut « plus être

1. D' A. Morlet et Émile Fradin, *Nouvelle station néolithique, L'Alphabet de Glozel*. Deuxième fasc., Vichy, 1926, p. 3.

invoquée la théorie facile des outils d'usage sans forme et sans époque déterminée! »

Les résistances ne cèdent pas; il faut trancher le débat; c'est alors qu'apparaît un galet portant un renne avec trois signes d'écriture *déjà connus*. Je laisse aux préhistoriens le soin de décider si le dessin de ce renne est authentique ou non², il me suffit de constater que les signes d'écriture sont identiques aux caractères, qui constituent une grossière contre-façon d'alphabets de toute sorte, pour être fixé sur la supercherie³.

* * *

Ayant démontré que l'écriture de Glozel était à rayer définitivement du nombre des écritures anciennes, je prévois la question du lecteur qui se demandera si, en dehors des tablettes et des pièces inscrites, il n'y a pas des objets préhistoriques authentiques à Glozel? J'ai déjà dit que je n'en doutais pas, mais que ce n'étaient pas ceux qui constituent les séries glozéliennes.

Celles-ci, nous l'avons vu, ne se montrent pas fréquemment dans les fouilles des « savants »; et elles ne sortent de terre que pour ceux qui ont la foi.

1. *Ibid.*, p. 6.

2. Quelqu'un qui a examiné de près l'objet a remarqué que le galet présente des traces d'éclatement toutes récentes dues à ce que l'objet a été passé au feu pour être patiné.

3. M. Vayson de Pradenne, *La Chronologie de Glozel*, p. 19, en a d'ailleurs trouvé la source dans un article de M. Pérot (de Moulins).

L'Esprit de Glozel se méfie des esprits critiques. Cependant, plus que personne il sentait combien étaient précaires ses succès de détail ; il voulut en finir, une fois pour toutes, avec les soupçons et les doutes, et il imagina naïvement la découverte sensationnelle dont il se promettait un triomphe définitif, mais qui devait, bien au contraire, le conduire à sa perte.

Brusquement, on annonça qu'on venait de trouver deux tombes intactes. La première fut ouverte le 11 juin, la seconde le 21 juin dernier. Personne n'assista à la première découverte ; elle fut communiquée par un rapport que M. Morlet adressa à l'Académie des Inscriptions. Les comptes rendus de cette compagnie ont publié le résumé suivant :

« Il s'agit de deux tombes ovales, formées de blocs enchevêtrés, sans mortier ni argile de liaison. L'une de ces tombes vient d'être vidée, car le ruissellement des eaux de pluies risquait de tout détruire ; l'autre ne le sera qu'au début de la semaine prochaine en présence de M. Espérandieu et d'autres personnes. »

Après un inventaire sommaire, l'auteur du rapport concluait : « Tous ces objets sont de la haute époque néolithique¹. »

On ouvrit la seconde tombe le 21 juin. Elle était disposée en fosse ovulaire dont les parois et le plafond étaient formés de pierres brutes, sans mortier ni argile de liaison.

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1927, p. 168. Plus en détail, dans D^r A. Morlet, *Au champ des morts de Glozel*, p. 8 et suiv., extrait du *Mercuré de France*, 1^{er} et 15 août 1927.

« Sur le fond dallé de cette fosse, on remarquait une couche épaisse de limon boueux d'où rien n'émergeait. La surface de ce limon était lisse, avec quelques stries assez semblables à celles que produit la mer sur le sable des plages. »

On ne dégagea pas la tombe par le haut, mais par les extrémités. M. Morlet commença à retirer les objets. « Il fut, par la suite, remplacé par M. Fradin qui, plus mince, put se glisser dans la tombe, dont il fallut toutefois élargir l'entrée¹. »

Une liste des trouvailles fut établie et l'on compta 121 objets. Voici les objets que mentionnent les comptes rendus de l'Académie :

« Deux harpons en os, une vertèbre ornée, un os long décoré de onze lignes, des spatules d'os, sept haches de pierre polie, un anneau de schiste avec inscription, onze galets avec gravures d'animaux ou signes alphabétiques, douze galets taillés en pendeloques ou éléments de collier, un tube à ocre, de l'ocre, etc.

« En argile à peine cuite, on a retiré de la tombe : trois vases, dont un est décoré d'un masque sans bouche, quatre lampes, trois « bobines », une tablette avec l'empreinte d'une main, une idole bisexuée avec masque, deux timbres à ocre; enfin, une tablette complète et un fragment de tablette avec signes alphabétiques.

« Il ne restait, du squelette, que deux débris du crâne et un très petit fragment de la mâchoire inférieure.

« Autant que l'on puisse en juger, la tablette complète avait dû être placée près de la tête du mort.

« La conclusion à tirer, je crois, dans cette fouille, où la poterie fine et le métal font complètement défaut, est la contemporanéité de tous les objets qu'elle a fournis. Il me

1. *Comptes rendus Acad.*, 1927, p. 175.

semble qu'ils constituent un tout dont on ne peut distraire aucune partie, pour le dater d'une autre époque.

« Les tablettes, les vases, les idoles trouvés à Glozel sont, par suite, du même temps que les haches de pierre polie, les harpons, les galets gravés et les anneaux de schiste. Tout est donc néolithique, puisque le doute, en ce qui concerne ces derniers objets, n'est pas possible.

« J'ajoute, déclarait le commandant Espérandieu, que les trouvailles faites à Glozel, dans les deux tombes qu'on a récemment mises au jour, permettent de comprendre l'in vraisemblable quantité d'objets recueillis depuis le début des fouilles. Le site est une nécropole. Et puisqu'il n'est resté, dans les tombes faites avec quelque soin, que des débris infimes de squelettes, il est, ce semble, logique de supposer que tout a disparu des corps placés en pleine terre. »

Voilà ce que nous avons entendu avec stupeur dans la séance du 1^{er} juillet 1927; voilà ce que nos comptes rendus ont imprimé!

Je mets immédiatement hors de cause mon savant confrère et ami, le commandant Espérandieu, qui est l'honneur et la loyauté mêmes; on estimera, toutefois, qu'affligé d'une surdité à peu près complète il n'était pas désigné pour surveiller cette fouille et par suite pour l'authentifier.

Nous allons montrer qu'il a été cruellement berné et l'Académie avec lui.

La publication de M. Morlet sur la tombe « explorée le 21 juin 1927 »¹ est truquée comme la fouille elle-même. On lit, en effet, en tête de la description :

« L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait officiellement délégué M. Espérandieu pour

1. Morlet, *Au champ des morts de Glozel*, p. 28 et suivantes.

assister à l'exploration de cette tombe. M. Audolent, correspondant de l'Institut, voulut bien se joindre à lui. »

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, dans la séance du 9 septembre 1927, a déclaré, pour que le procès-verbal en fit mention, que *jamais* l'Académie n'avait délégué personne aux fouilles de Glozel. Mais ce qu'on omettait était autrement grave que ce qu'on ajoutait.

En réalité, M. Morlet a dissimulé que trois autres savants, un professeur d'anthropologie belge, un préhistorien suédois et un savant français que ses études sur la magie avait attiré en ces lieux, ont assisté aux fouilles, conviés par lui. Or, ces trois personnes, en bonnes relations avec M. Morlet et sans se concerter, ont, la fouille terminée, évité de signer le procès-verbal destiné à l'authentifier.

Après avoir quitté Glozel, le savant français, particulièrement troublé, voulut s'enquérir de l'avis des deux abstentionnistes étrangers. Après quelques réticences, il obtint du savant belge cette déclaration : « Tous les objets sont faux, la tombe est fausse. » Autrement dit rien de tout cela n'est antique, tout est truqué. Le préhistorien suédois, très gêné pour des raisons personnelles, indiqua discrètement que tel était aussi son sentiment.

Quant au savant français, il avait constaté le truquage dès le début. Ainsi la boue plusieurs fois millénaire n'adhérait pas aux objets ; ceux-ci répétaient avec une intention évidente toutes les séries de Glozel. Un incident dévoila nettement la supercherie.

Le jeune Fradin, ayant endossé un imperméable, travaillait, dans l'intérieur de la tombe, à sortir les objets. Tout à coup on le voit tendre un galet en criant : « Un cheval ! »

On nettoie facilement la pierre, ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. — Fradin continue ses recherches, sort une pierre gravée et, cette fois, c'était bien un équidé.

Le savant français, pleinement édifié, rédigea le lendemain un rapport personnel qu'il envoya à M. Morlet. Celui-ci aurait dû, dans son récit, rapporter un fait aussi grave; mais il n'a même pas signalé la présence des trois savants conviés par lui et qui, par leur attitude d'autant plus significative qu'elle est restée courtoise, montrèrent une fois de plus à M. Salomon Reinach que tous ceux qui ont fouillé à Glozel ne sont pas convaincus de l'authenticité des découvertes auxquelles ils assistent.

Je tiens ces renseignements de la bouche même du savant français¹ qui a gardé, par devers lui, copie de son procès-verbal. Il m'a demandé, pour lui éviter les injures habituelles, de ne pas révéler son nom; mais son papier est à la disposition de toute commission d'enquête officielle.

M. le Président de l'Académie des Inscriptions est informé de tous ces faits. Je lui demande de vouloir bien les signaler à l'Académie pour qu'il en soit fait mention dans les *Comptes rendus* et qu'une

1. Il ne s'agit pas de M. Audollent qui s'est, d'avance, éliminé lui-même, puisque, avant la fouille, il avait déclaré qu'en tout état de cause il ne voulait pas signer le procès-verbal de la fouille.

atténuation soit ainsi apportée aux affirmations de notre confrère, M. le commandant Espérandieu, qui, ignorant ce qui s'était passé autour de lui, a certifié « que cette fouille a été faite correctement et que l'authenticité des objets qui en proviennent n'est pas douteuse¹ ».

Ce truquage vient couronner notre démonstration.

On a discuté la question de savoir comment les pseudo-tombes ont été aménagées. M. Vayson de Pradenne pense qu'elles ont été creusées en tunnel dans l'argile. Il a constaté, en effet, que les pierres sont posées si fraîchement que l'argile environnante n'a même pas encore rempli le joint des pierres. Il a découvert aussi que les murettes latérales n'étaient pas appliquées exactement contre l'argile. Le vide entre le terrain et la chape de pierre de la pseudo-tombe ne saurait s'expliquer si ce n'est dans l'hypothèse du creusement de celle-ci en boyau garni ensuite de pierres sur ses côtés. On l'a contesté; mais on n'a pas accepté, pour permettre d'en juger, de laisser dégager la terre qui couvre les pierres.

De toute façon, le plan très particulier des deux pseudo-tombes les rapproche du premier four de verrier. La prétention émise par M. Morlet de vouloir transformer ce dernier en tombe prouve simplement qu'on a établi les pseudo-tombes à cet effet. Toujours les besoins de la cause.

1. *Comptes rendus de l'Académie*, 1927, p. 175.

Toute nouvelle preuve du truquage est superflue ; mais il est curieux de noter que M. Camille Jullian fut informé, deux mois à l'avance, de la découverte qu'on allait faire d'une ou plusieurs tombes ; il l'a noté dans la *Revue des Études Anciennes*¹. Nous apprenons par là qu'il a fallu deux mois pour installer les tombes et les *saler*. Il apparaît, en même temps, que quelqu'un, qui se tient à Glozel à l'écart de ces agissements, est informé de tout.

*
* *

Si ce n'était perdre son temps, on pourrait étendre cette chronique de Glozel sur un terrain scabreux. La fabrication des objets qu'on estime réussis et qui sont appréciés est toujours abondante ; c'est le cas des représentations phalliques. Là aussi on constate un progrès très net dans le modelage. Il paraît, d'après les constatations faites, que les Néolithiques de Glozel ne pratiquaient pas la circoncision. Mais les dissertations savantes qu'on a développées à ce sujet, sous couleur d'ethnographie, n'ont pas dû être bien comprises par l'Esprit de Glozel, car un prépuce en terre plus ou moins cuite, naturellement néolithique, est apparu et jette quelque perturbation dans ces théories bouffonnes.

Que dire de la femme néolithique de Glozel ? Cette beauté est d'une grâce un peu sévère, ayant adopté

1. *Revue des Études anciennes*, avril-juin 1927, p. 185 : « On me dit qu'on a trouvé à Glozel une ou plusieurs tombes. »

la mode vraiment particulière de se croiser les seins l'un sur l'autre. Ces inventions de mythomane doivent suivre, comme toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, les conversations échevelées où elles s'élaborent.

Nous n'insisterons pas, car nous comprenons maintenant la pleine valeur des paroles de l'abbé Breuil quand, ne cachant pas son écœurement, il expliquait pourquoi il avait renoncé désormais à s'occuper de Glozel et de ses pseudo-antiquités :

« L'incroyable bluff, l'atmosphère malsaine, l'absence de méthode et de contrôle suivi dont toutes ces découvertes étaient entourées, étaient aussi bien faites pour me tenir éloigné de ce milieu auquel je préfère la sérénité de mes cavernes. »

Après avoir étalé la mystification qui sévit à Glozel nous suivrons cet exemple et nous quitterons, pour n'y plus revenir, la place où les Glozéliens, s'il en reste, pourront venir s'ébattre en liberté.

1. Breuil, *L'Homme préhistorique*, 1927, p. 205.

APPENDICE

Comme je l'ai dit, l'Académie des Inscriptions n'avait pas à prendre parti dans la discussion instituée devant elle en comité secret, le 16 septembre 1927 ; il n'y eut donc pas de décision à garder secrète.

Immédiatement les correspondants de journaux auprès de l'Institut surent que mes conclusions étaient défavorables aux inscriptions et que M. Salomon Reinach n'en était pas ébranlé. Il avait, en effet, répondu en lisant des rapports et des lettres qui corroboraient son opinion.

Le professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de Toulouse, le comte Bégouen, se documenta — il ne put me trouver à Paris — auprès de diverses personnes et rédigea l'article suivant qui parut dans le *Journal des Débats* du 20 septembre 1927. Le lecteur y trouvera un exposé très net du point de vue de ce savant préhistorien¹ qui, par une voie toute différente, aboutissait aux mêmes conclusions que moi :

• A PROPOS DES FOUILLES DE GLOZEL •

« Nos lecteurs savent que, vendredi dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, réunie en comité secret, a entendu la lecture d'un long mémoire de M. René Dussaud sur les fouilles de

1. Le comte Bégouen est sur la brèche depuis sa lettre à M. Salomon Reinach, *Journal des Débats*, 9 septembre 1926 ; voir aussi le 28 août 1927. Parmi ses nombreuses publications sur le sujet, il faut signaler ses trois lettres au *Mercur de France*, 15 mai, 1^{er} août et 1^{er} septembre 1927 et sa brochure si suggestive *Quelques réflexions sur Glozel*, Toulouse, Bonnet, 1927.

Glozel. Un court commentaire de notre rédacteur ajoutait : « Nous croyons savoir que les conclusions de M. Dussaud viennent terminer définitivement le débat, dans le sens qu'avait fait prévoir, dès le début, la lumineuse démonstration de M. Camille Jullian. »

« La curiosité du public, surexcitée d'abord par les vives polémiques auxquelles donnaient lieu ces fouilles depuis plus d'un an, et enfin par cette procédure — solennelle et rare à l'Institut — de comité secret pour entendre une lecture scientifique, n'est nullement satisfaite et désire de plus amples explications.

« Mais il est difficile de la contenter. Les dix-sept membres de l'Institut, qui assistaient à cette mémorable séance, ont juré le secret et gardent fidèlement leur serment. Ils sont devenus semblables à ces étranges masques de Glozel qui n'ont pas de bouches, et M. Dussaud, pour éviter les demandes indiscrettes, s'est retiré à la campagne. M. Cagnat, le vigilant secrétaire perpétuel qui a imposé cette loi du silence, ne saurait la maintenir longtemps. Le prestige de la science française est en jeu. M. Cagnat a déjà dégagé l'Institut des compromissions où des partisans trop zélés de Glozel voulaient l'engager. Maintenant que M. Dussaud a achevé de déchirer les voiles du mystère de Glozel, la publication de son rapport, qu'on dit si lumineux, s'impose.

« Cependant, on a recueilli çà et là des impressions de séance. Un de nos confrères a pu ainsi reconstituer une partie tout au moins de la thèse de M. Dussaud. Je crois que cette « reconstitution » a besoin d'être révisée et complétée par l'étude même des événements de Glozel.

« Il y a un fait, hors de toute contestation, c'est l'impression profonde qu'a faite sur *tous* les membres de l'Académie la lecture de l'étude si érudite, si précise, si objective de M. Dussaud. Pour ne pas se laisser aller à l'improvisation et fixer sa démonstration d'une façon catégorique, l'éminent archéologue avait écrit son mémoire. Il en donna lecture d'une voix ferme, dont l'autorité s'imposait au fur et à mesure du développement logique de ses critiques. Cela dura plus de quarante minutes et fut écouté dans un religieux silence, empreint de stupeur et d'admiration. Aucune discussion ne suivit. Il n'y eut que quelques courtes phrases de protestation. Les partisans de Glozel riposteront sans doute, mais il leur faut reprendre un peu leurs esprits. Pour qu'un homme aussi documenté et d'esprit aussi avisé que M. Salomon Reinach n'ait pas trouvé tout de suite des arguments à opposer, il faut que le coup ait porté.

« Pour « anéantir » Glozel, M. René Dussaud s'est particulièrement

servi de l'épigraphie. C'est une science qui échappe à ma compétence. Je laisse donc aux spécialistes le soin d'apprécier cette partie de son argumentation, me contentant de souligner l'accord qui existe sur ce point entre lui et M. Camille Jullian. On sait que, dès le début de l'affaire, l'éminent historien des Gaules avait tout à la fois accepté certaines inscriptions et protesté contre d'autres, les déclarant fausses et fabriquées pour les besoins de la cause. C'est à cette même conclusion qu'aboutit M. Dussaud¹. Mais celui-ci élargit la discussion, en y faisant également, paraît-il, intervenir le facteur psychologique. C'est ainsi qu'il recherche et explique d'une façon très perspicace le processus des falsifications. Celles-ci allaient en augmentant et en se perfectionnant au fur et à mesure qu'il devenait nécessaire de répondre à des critiques.

« Les lecteurs m'excuseront si, arrivé à ce point de la discussion, je me mets en cause, et si je cite une brochure que je viens de publier : *Quelques réflexions sur Glozel*. Elle renferme des déductions absolument semblables à celles de M. Dussaud. Nous ignorions l'un et l'autre nos études réciproques, mais nos conclusions sont identiques. Cela n'a rien d'étonnant, car il n'y a qu'une logique. Quand on part des mêmes faits, en raisonnant juste, on aboutit forcément au même point. La seule différence est que M. Dussaud s'appuie, comme je l'ai dit, surtout sur l'épigraphie, et que j'ai étudié la question au point de vue préhistorique, voire géologique et paléontologique. Mais nous constatons l'un et l'autre « qu'à mesure que l'on travaille sur les découvertes, à mesure que, semble-t-il, l'érudition propre des mystificateurs possibles devient plus grande, la qualité des objets trouvés augmente ». M. Dussaud qualifie ces faits de miracle. J'ai employé les mêmes termes en citant d'autres exemples. Celui des *limes en grès* est très amusant et instructif à cet égard.

« Même identité de raisonnement en ce qui concerne les trois fosses : la première (authentique celle-là) était un four de verrier, qualifié inexactement *tombe* par M. le docteur Morlet; les deux autres fabriquées dernièrement en tunnel, comme l'a démontré M. Vayson de Pradene. Elles sont de la même forme insolite, mais différentes comme mode de construction et comme matériaux.

« Et que dire des fameux galets à gravures et inscriptions, des soi-disant harpons magdaléniens, des os gravés, des vases de terre à peine cuits, des idoles phalliques, de cet amalgame étrange et inco-

1. Le lecteur aura rectifié cette opinion d'après ce que nous avons exposé ci-dessus.

hérent que quelques savants prenaient au sérieux. A cause de leur autorité, plus d'un n'osait pas dire le fond de sa pensée. Interprète de beaucoup d'archéologues, j'ai demandé depuis un an, — mais en vain, — dans les colonnes de ce journal, des discussions contradictoires, un contrôle sévère du gisement, une analyse des objets recueillis. J'ai longtemps hésité avant d'affirmer mes doutes sur la sincérité des fouilles et l'authenticité de certains objets.

« On se demandera comment une pareille mystification a pu réussir et être acceptée par des savants non seulement français, mais étrangers. Il en est qui ont été envoyés en mission par des universités étrangères et qui ont signé de catégoriques certificats d'authenticité.

« Ainsi que nous le constatons l'autre jour dans une réunion, qui avait lieu dans les Pyrénées, d'une dizaine de préhistoriens tant français qu'étrangers et dont quelques-uns avaient visité Glozel, la mise en scène a été remarquable; tout, jusqu'au manque de méthode dans les fouilles et de sens critique dans l'étude des objets, afin de tout embrouiller, a été d'une habileté rare. Et, pour mieux duper quelques-uns, on leur présentait des arguments nouveaux en faveur de leur thèse, fort juste d'ailleurs, opposée au mirage oriental, et à celle, inexacte celle-ci, de la persistance du renne dans nos régions jusqu'aux époques historiques.

« Qu'il me soit permis, à ce propos, de dire un mot de la préhistoire, qui sort indemne et triomphante de cette affaire. Les partisans de Glozel avaient voulu l'y compromettre.

« Qu'on se rappelle, au début surtout, les soi-disant harpons magdaléniens, l'existence prolongée du renne dans nos régions, la liaison que MM. Morlet, Loth, Salomon Reinach voulaient établir entre le paléolithique et le *glozélien*. On ne parlait de rien de moins que de rajeunir le magdalénien à 5.000 ans. A part M. Salomon Reinach, aucun préhistorien digne de ce nom n'a admis ces théories étranges et antiscientifiques. Tous se sont renfermés dans une réserve pleine de méfiance qui en disait long, ou ont énergiquement protesté, comme moi, contre toute liaison possible entre la préhistoire et Glozel.

« Nous avons pu, en effet, construire notre science fragment par fragment, peut-on dire, et au milieu du scepticisme trop fréquent du public. Nous l'avons établie sur des bases solides, grâce à une méthode et une discipline scientifiques très rigoureuses, qui nous permettent de comparer et de déduire, et à un sens critique qui contrôle les hypothèses et arrête l'imagination. Ces points, acquis par soixante ans de tâtonnements, d'expériences et d'études, et par des milliers d'explorations, on a voulu les bouleverser par les soi-disant

découvertes du seul gisement de Glazel. Les préhistoriens ont résisté au nom de la science et du bon sens.

« COMTE BÉGOUEN. »

Cet article, auquel M. Salomon Reinach riposta par une lettre dénuée de tout caractère scientifique et sur laquelle il vaut mieux faire l'oubli, détermina l'intervention de spécialistes qui avaient déjà pu se faire une opinion. Nous ne citerons, en exemple, qu'un passage de l'excellent article écrit par M. F.-A. Schaeffer, conservateur au Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, dans les *Dernières Nouvelles de Strasbourg* du 2 octobre 1927 :

« Nous avons évité jusqu'ici de prendre parti publiquement dans les controverses qui se sont engagées autour des trouvailles extraordinaires de Glazel. Nous n'avons pas voulu donner à cette déplorable affaire une publicité qu'elle ne méritait nullement....

« Maintenant que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en séance secrète, a été saisie par M. Dussaud d'une communication incriminant de faux les trouvailles de Glazel, nous pouvons rompre en visière, les inventeurs de Glazel ne se tenant pas encore pour battus. Et pour le renom des véritables préhistoriens français, il est grand temps que ce scandale finisse. »

Après un exposé rapide de la question le savant préhistorien concluait avec une remarquable netteté :

« Les objets de Glazel, parce que sans originalité propre, ne sont l'œuvre ni d'une tribu de la fin du paléolithique, ni du néolithique, ni de tous autres artisans antiques. Les objets de Glazel, tirés d'une imagination fortifiée dans un manuel d'archéologie, feuilleté depuis la première jusqu'à la dernière page et mal digéré, ne peuvent être que l'ouvrage d'un mystificateur moderne.

« Et nous prétendons que celui-ci, en matière de faux même, n'a rien d'absolument nouveau. Car, après les manuscrits de Tite-Live, les statuettes en calcaire de Spiennes et les masques funéraires (phéniciens) en bronze fabriqués par Lequeux au Maroc, qu'est-ce que Glazel? »

Rien, en effet. — Mais, désirant, au milieu de tout

le bruit soulevé par les fanatiques de Glozel et des propos contradictoires qu'on me prêtait, fixer exactement ma position, j'accueillis la demande d'interview que m'avait adressée M. Henri Simoni, rédacteur à l'*Œuvre*. A la suite de l'exposé de la question, ce journal, dans son numéro du 23 septembre, reproduisit exactement ma conversation avec son rédacteur.

M. René Dussaud ne nous a point celé davantage sa pensée sur les fouilles de Glozel :

« Qu'on trouve des objets à Glozel, nous dit l'éminent archéologue, certes, nul ne le nie. Il est apparu, notamment ces derniers mois, qu'on en trouvait trop. Donc, les rapports de fouilles qu'on publie successivement, loin de nous satisfaire, ne font qu'augmenter les doutes. Il est beaucoup plus impressionnant que des personnes autorisées qui ont fouillé et qui ont trouvé refusent de signer le procès-verbal de la fouille !

« Si l'on veut sincèrement — j'insiste sur ce mot *sincèrement* et je demande qu'on l'accueille sans nous étourdir par des cris d'horreur ou des déchainements d'injures — tirer l'affaire au clair, ce ne peut être avec de nouvelles fouilles, dites de contrôle, qu'on y parviendra, mais en suivant la méthode préconisée par deux des plus grandes autorités de la préhistoire française, le comte Bégouen et l'abbé Breuil, à savoir l'*examen microscopique des objets et leur analyse*.

« Les laboratoires du Muséum, à Paris, et ceux de l'Université de Toulouse sont particulièrement bien outillés à cet effet. Qu'on leur remette donc les objets de Glozel pour les étudier.

« Mais tous les objets découverts seraient-ils vraiment néolithiques que j'aurais le droit d'examiner si les inscriptions sont également de cette haute époque.

« Dès le premier jour, M. Camille Jullian s'est élevé contre cette prétention dont la gravité pour nos études est telle qu'elle renverserait non seulement toutes nos connaissances en préhistoire, cette science française merveilleusement échafaudée par des générations de savants illustres, mais aussi l'histoire des origines de notre civilisation.

« Depuis que M. Camille Jullian a parlé, il y a un an, des découvertes opportunes sont venues répondre à ses objections. J'ai donc repris le problème sur d'autres bases, celles que nous fournit la paléographie et qui sont indépendantes de l'authenticité des objets. J'ai apporté des faits et des dates irréfutables.

« Je ne vais pas vous infliger cette démonstration technique et austère, mais je vous dirai simplement, puisque j'en ai recueilli le témoignage hors séance, que — sauf M. Salomon Reinach, — elle a convaincu tous ceux de mes confrères qui l'ont entendue.

« M. Reinach a révélé qu'il avait, ensuite, parlé dix minutes. Ces minutes m'ont paru trop courtes, car, s'il a parlé, il n'a pas répondu. Il s'est contenté de lire des lettres et des rapports de personnes qui n'avaient pas entendu ma communication. L'une d'elles écrivait : « Je ne sais pas de quoi il sera question, mais je proteste d'avance. » C'est du bon Labiche.

— Mais la solution?...

— Elle viendra beaucoup plus rapidement qu'on ne croit. Le bon sens public va nous conduire au dénouement. On verra, à ce moment, ce que vaut l'« argument d'autorité » : « J'affirme, il faut me croire! », le seul qui reste encore à la disposition des Glozéliens. »

Souhaitons, avec M. René Dussaud, que la solution intervienne au plus tôt. Il en offre les moyens. La controverse serait, certes, divertissante, si cela se passait entre nous. Le malheur est qu'elle risque de mettre la science française en fort fâcheuse posture aux yeux de l'étranger.

La proposition de Commission d'enquête était repoussée avec hauteur. « C'est absurde », m'écrivait et répétait à qui voulait l'entendre M. Salomon Reinach. C'était cependant la seule porte de sortie honorable qui restait aux Glozéliens notoires. Nous ne réclamions pas la mort du pécheur, ni même la fermeture du musée, qui aurait pu devenir le Musée Grévin de la préhistoire, nous demandions simplement que, d'un commun accord, ce bric-à-brac, notamment l'écriture, disparût de la scène scientifique et que les comptes rendus de l'Académie des Inscriptions ne se vissent plus imposer des relations de fouilles truquées et des inventaires d'objets faux. Jamais l'Académie n'avait connu un pareil scandale; cela devait cesser, même au prix de quelques heurts.

Au lieu d'entrer en composition, les Glozéliens se répandirent, le grand chef en tête, en injures, en menaces et en calomnies. On cria à la mauvaise foi, à la persécution, aux manœuvres dolosives, cherchant à déplacer la question. N'avait-on pas agi de même envers les honorables membres

de la Société d'Émulation du Bourbonnais, qu'on doit féliciter aujourd'hui de leur perspicacité? Seulement, l'heure de l'intimidation est passée. Je tiens les calomnies pour ridicules, les menaces pour inopérantes et les injures pour trop indignes.

Aujourd'hui que, du moins pour les esprits non prévenus ou non compromis, la preuve est faite que pas un cadavre n'a jamais été enseveli ou incinéré dans le « champ des morts » de Glozel, que tout le bazar glozélien n'est qu'une imposture ridicule, que, notamment, tous les textes sont faux, M. Salomon Reinach peut mesurer l'imprudencé qu'il a commise le jour où, refusant d'examiner les faits à tête reposée et sans passion, il a répété, à bout d'arguments, contre des confrères qui ne lui avaient jamais témoigné que de l'estime et de l'admiration, le mot d'un mal-appris : « il faut être aveugle ou malhonnête pour douter de l'authenticité des découvertes de Glozel. »

Peu nombreux, mais se multipliant sous divers pseudonymes, quelques publicistes, prenant le mot d'ordre à Boulogne ou à Vichy, se sont déchainés contre moi. Ils ont cru habile de sortir une lettre qui n'était pas faite pour la publicité et où, par suite, j'exprimais mon opinion plus nettement que je ne l'aurais fait délibérément dans une publication. Ils m'ont rendu le service d'informer exactement sur ce point le public. Voici, en deux mots, de quoi il s'agit.

Suivant avec intérêt, dans le *Journal des Débats*, la discussion scientifique qui s'était instituée sur Glozel entre le comte Bégouen et M. de Varigny, qui tient la rubrique scientifique dans ce journal, mais sans vouloir prendre part directement au débat, il m'avait paru charitable pour M. de Varigny, qui abordait la discussion de l'écriture, de lui signaler, dans un mot daté du 3 septembre, l'opinion que s'était formée un spécialiste et de lui annoncer mon intervention prochaine qui eut lieu, en effet, le 16 suivant. Me proposant de parler en comité secret, je ne tenais pas à le faire annoncer par les journaux et, en conséquence, je m'excusai auprès de mon correspondant de devoir garder provisoirement l'anonymat.

J'ignorais alors que, comme l'a écrit le comte Bégouen, « pour Varigny, Glozel est dieu et Morlet est son prophète ». La lettre alla donc au prophète qui la livra à la presse en feignant d'ignorer le nom de l'auteur.

Bientôt, M. le D^r Morlet publiait dans le *Mercur*e de France du 1^{er} octobre 1927 une lettre ouverte dont je ne lui fis l'honneur de retenir que sa demande de voir publier mon argumentation pour lui permettre d'y répondre. J'adressai donc la lettre suivante au directeur de cette revue :

Paris, le 2 octobre 1927.

« Monsieur le directeur,

« Je n'ai, jusqu'ici, relevé aucune des attaques dont je suis l'objet, même les plus insidieuses, qu'on fait à coup de fausses manchettes. Je ne commencerai pas aujourd'hui.

« Je viens de lire le « *Mercur*e de France » du 1^{er} octobre et je vous demande simplement, en réponse à sa lettre ouverte, de vouloir bien prévenir M. le docteur Morlet que, déférant à son désir légitime, je vais m'occuper de publier mes observations touchant les tablettes inscrites de Glozel.

« J'ajoute que ma démonstration ne s'écartera pas du terrain scientifique, que je n'ai pas quitté un instant. Je serai obligé de mentionner M. le docteur Morlet, qui est devenu l'éditeur responsable de ces textes, mais constamment sur le ton de la plus parfaite courtoisie. Je me distinguerai ainsi, dès l'abord, de mes contradicteurs.

« Agréez, etc.

« R. DUSSAUD. »

Cette lettre explique la présente publication qu'on pourrait trouver inopportune au moment où M. Herriot, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a pris la décision que comportait la situation, en ouvrant l'instance en classe-ment dont il expose les raisons dans une lettre adressée en double expédition, l'une à M. le D^r Morlet, l'autre à M. Émile Fradin. La lettre du Ministre, que nous reproduisons ci-après pour clore cet appendice, fut portée à la connaissance du public le 5 octobre 1927.

* En raison de l'émotion considérable soulevée tant en France qu'à l'étranger par les découvertes faites dans le gisement de Glozel à Ferrières-sur-Sichon, le gouvernement a pensé qu'il ne pouvait se désintéresser de la question et que, sans vouloir prendre parti dans les controverses en cours, il avait néanmoins le devoir de prendre dès maintenant des mesures conservatoires.

* J'ai en conséquence décidé d'ouvrir une instance en classement pour le gisement et pour les objets en provenant conservés chez vous ou chez M. Fradin, par application des dispositions de l'article premier de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et de l'article 14 de la même loi, modifié par l'article 34 de celle du 31 décembre 1921.

* Cette instance produit pendant une durée de six mois tous les effets du classement. Le gisement et les objets ne doivent pendant ce délai être modifiés en aucune façon sans mon assentiment, les objets ne peuvent être exportés.

* Je ne vois pas d'inconvénient à ce que les fouilles soient poursuivies sous la réserve formelle que les travaux auront lieu exclusivement sous la surveillance d'un délégué de mon administration.

* Ce délégué devra suivre toutes les opérations sans s'immiscer toutefois dans leur exécution. Il pourra notamment constater par lui-même la disposition dans le sol des objets qui seraient trouvés. Enfin, il dressera pour chaque fouille un procès-verbal détaillé rendant compte des recherches effectuées et de leurs résultats.

* J'ai désigné pour cette mission M. Peyrony, correspondant de la Commission des monuments historiques, conservateur du musée pré-historique des Eyzies de Tayac, dont la compétence est unanimement reconnue.

* M. Peyrony sera d'autre part chargé de procéder à l'inventaire de tous les objets déjà découverts et actuellement conservés, soit chez vous, soit chez M. Fradin. Il sera assisté dans cette tâche de M. Champion, chef technique de l'atelier du musée national de Saint-Germain. Je vous serais obligé de lui donner toutes facilités nécessaires pour lui permettre de remplir sa mission.

* Veuillez agréer, etc.

« Signé : HERRIOT. »

M. Morlet répondit à cette lettre en se répandant en longues plaintes¹ qui témoignent qu'à sa mégalomanie se

1. Voir *Le Quotidien* du 8 octobre 1927.

superpose la manie de la persécution. Si l'on place auprès de lui un mythomane sensible à ses impulsions, on aura toute l'explication de la mystification dont la seule particularité est d'avoir pu, grâce à l'isolement, se prolonger aussi longtemps.

Quant à la Commission d'enquête internationale que M. le D^r Morlet, pensant ainsi échapper à l'enquête nationale, s'était empressé d'accepter, on peut prédire qu'elle aura quelque difficulté à fonctionner, car, comme pour la Commission nommée par la Direction des Beaux-Arts, on récusera les enquêteurs. On accepte le *principe* de l'enquête, mais on se réserve de choisir son jury.

Le comte Bégouen s'en étonne dans le *Journal des Débats*, du 10 octobre 1927 :

« Quant à la distinction que veut faire M. S. Reinach entre le *principe* de la nomination et la nomination elle-même de cette commission internationale, j'avoue également en saisir d'autant moins l'importance qu'il a été décidé par ce vote que l'assemblée générale de l'I. I. A. faisait confiance aux membres du bureau présents à Amsterdam pour désigner les membres de cette commission.

« Il est vraiment étrange, après surtout que le D^r Morlet a annoncé au public son acceptation de la commission, de voir l'acharnement que mettent certains partisans de Glozel à repousser tout contrôle scientifique et impartial ».

Ou le bureau de l'I. I. A. sera libre d'arrêter son choix, ou cette Commission internationale, dominée par le prestige de M. Salomon Reinach, sera une nouvelle plaisanterie. D'autre part, les préhistoriens français, qui constituent un groupement autrement plus important que l'I. I. A., n'acceptent pas d'être mis hors de cause et réclament le droit d'examiner les pièces et le gisement. Le leur refusera-t-on?

Pour nous, notre objectif est atteint : aucun épigraphiste ne prêtera jamais plus la moindre attention à l'écriture de Glozel. Aussi laisserons-nous M. Morlet aux prises avec ses enquêteurs et M. Salomon Reinach en contemplation devant son « mirage occidental ».